
Demande d'attribution d'une aide à l'achat d'un vélo

Engagée dans une démarche d'appui à la diversification des modes de déplacements, la communauté de communes Plaine Limagne souhaite accompagner ses administrés dans l'acquisition de vélos classiques, de vélos à assistance électrique ou de kits d'électrification. Dans ce cadre, les habitants de Plaine Limagne souhaitant modifier leurs moyens de déplacement peuvent solliciter une subvention auprès de la collectivité.

Sont concernés par cette aide :

- Les vélos à assistance électrique, neufs ou d'occasion, certifiés conformes à la réglementation et achetés auprès d'un professionnel ;
- Les vélos cargos, neufs ou d'occasion, à propulsion musculaire ou à assistance électrique, certifiés conformes à la réglementation et achetés auprès d'un professionnel ;
- Les vélos classiques neufs achetés auprès d'un professionnel ;
- Les kits d'électrification, neufs, certifiés conformes à la réglementation, achetés et installés par un professionnel.

La demande d'aide ne pourra être effectuée qu'au bénéfice d'une personne âgée de plus de 14 ans. L'équipement pour lequel l'aide est sollicitée doit avoir été acquis dans un délai maximum de trois mois avant la date de la présente demande.

Une seule aide pourra être attribuée par foyer fiscal et adresse postale.

Demandeur :

Nom : Prénom.....
Adresse :
Code postal : Commune :
Téléphone : Courriel :

Liste des pièces à joindre au dossier :

- Le présent formulaire de demande d'attribution complété, daté et signé ;
- Le règlement daté et signé ;
- Le questionnaire relatif au profil du demandeur de l'aide ;
- La copie d'une pièce d'identité valide (carte d'identité, passeport...) ;
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois comportant les mêmes nom et adresse que ceux figurants sur la facture d'achat du vélo ou du kit d'électrification (quittance de loyer, facture de fournisseur d'énergie, facture de téléphonie fixe ou mobile...) et justifiant que l'acquéreur est domicilié sur l'une des 25 communes de Plaine Limagne ;
- La facture acquittée et datant de moins de 3 mois émise par un professionnel concernant le vélo acquis ou le kit d'électrification acquis et installé ;
- Le dernier avis d'imposition sur lequel est inscrit le demandeur ;
- Le certificat d'homologation du vélo à assistance électrique ou du kit d'électrification acquis par le demandeur ;
- L'attestation sur l'honneur, jointe au présent formulaire, dûment complétée et signée ;
- Un RIB.

Si la présente aide est sollicitée au bénéfice d'une personne mineure âgée de plus de 14 ans, son représentant légal devra également fournir :

- Une attestation d'hébergement justifiant que l'acquéreur est domicilié sur l'une des 25 communes du territoire de Plaine Limagne, mentionnant les mêmes nom et adresse que ceux figurants sur la facture d'achat du vélo ou du kit d'électrification éligible à l'aide ;
- La copie d'un document justifiant que le demandeur est bien le représentant légal de l'acquéreur (livret de famille) ;
- La copie d'une pièce d'identité justifiant que l'acquéreur est mineur et âgé de plus de 14 ans (carte nationale d'identité, passeport...).

Le dossier complet est à retourner par courrier à :
Communauté de communes Plaine Limagne
Pôle développement
158 Grande Rue
63260 AIGUEPERSE

Ou à l'adresse mail :
transition@plainelimagne.fr

Après instruction de son dossier, le demandeur sera informé des suites données à sa demande.
En cas de réponse positive, il recevra une notification d'attribution de l'aide. Celle-ci lui sera ensuite versée par virement bancaire.

La subvention est versée sur présentation de la facture acquittée.

Le, à

Signature du demandeur :

Questionnaire sur le profil du demandeur et l'utilisation prévue du vélo

Afin de mieux connaître le profil des personnes souhaitant acquérir un vélo classique, un vélo à assistance électrique ou un kit d'électrification et l'utilisation qu'elles souhaitent en faire, nous vous remercions de répondre aux questions suivantes :

Profil du demandeur :

- Femme Homme

Tranche d'âge à laquelle vous appartenez :

- Moins de 15 ans 15 à 29 ans 30 à 59 ans 60 à 79 ans 80 ans et plus

Statut :

- élève de l'enseignement primaire ou secondaire étudiant, apprenti ou en formation en activité sans emploi retraité

Pour les personnes en activité, vous êtes :

- artisan commerçant chef d'entreprise fonctionnaire cadre et assimilé
 profession intermédiaire employé ouvrier agriculteur

Votre principal mode de transport actuel :

- voiture transport en commun vélo à assistance électrique vélo classique

- autre :

Quel type de dispositif est concerné par la demande d'aide à l'achat ?

- vélo à assistance électrique neuf vélo classique neuf kit d'électrification
 vélo à assistance électrique d'occasion vélo cargo

Le véhicule acquis grâce à l'aide a vocation à :

- remplacer totalement l'usage de votre véhicule remplacer partiellement l'usage de votre véhicule compléter l'usage de votre véhicule

Après acquisition du vélo, indiquez-nous les trajets principaux que vous allez effectuer (plusieurs choix possibles) :

- domicile-travail loisirs domicile-études achats
 autre :

Principaux lieux de départ et de destination envisagés :

Lieu(x) de départ :

Lieu(x) de destination :

Fréquence d'utilisation envisagée :

- tous les jours plusieurs fois par semaine plusieurs fois par mois
 le week-end ou les jours de loisirs

Pour aller de votre point A à votre point B, devez-vous emprunter un mode de transport en complément du vélo ?

- oui non

Si oui, lequel (train, covoiturage, bus...) :

.....

Auriez-vous acheté un vélo à assistance électrique, un vélo classique ou un kit d'électrification sans l'aide financière proposée par Plaine Limagne ?

- oui non

Si oui, le même modèle ?

- oui non

Les informations indiquées sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé destiné à connaître le profil et l'usage de l'acquisition d'un vélo à assistance électrique ou classique.

Les destinataires des données recueillies est : Communauté de communes Plaine Limagne – 63260 AIGUEPERSE

Depuis la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à : Communauté de communes Plaine Limagne – Pôle Développement – 158 Grande Rue, 63260 AIGUEPERSE ou envoyer un courriel à contact@plainelimagne.fr.

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e).....m'engage sur l'honneur respecter les modalités suivantes :

- ne percevoir qu'une seule aide attribuée par Plaine Limagne dans le cadre de la politique de développement des modes de déplacements doux ;
- à ne pas revendre dans un délai de 3 ans le bien acquis grâce à cette aide sous peine de devoir la restituer ;
- à apporter, par tous moyens, la preuve à Plaine Limagne que je suis toujours en possession du matériel ayant bénéficié de l'aide durant 3 ans après la date d'attribution de l'aide.

Fait pour servir et valoir ce que droit.

à, le

Signature :